

Guengat le 22 novembre 1856

Monsieur,

en réponse des enseignements que vous
demandez dans votre lettre du 20 octobre
1856 voici ce que je puis vous dire :
article 1^{er} quelle distance parcourent les
processions... il n'y a guengat que deux
processions du saint sacrement. Le premier
dimanche la procession va à un quart de
lieu du bourg et là il y a un reposoir.
Le second dimanche la procession va à trois
quarts de lieu à une chapelle dédiée à sainte
Brigitte et sur la route il y a toujours deux
reposoirs. La bannière que l'on porte est rouge
et porte d'un côté l'image de la sainte
vierge et de l'autre l'image de saint Pierre.
article 11 Les confréries instituées sous le
patronage de marie il n'y a guengat que la
confrérie du Rosaire qui est suivie avec
ferveur et la confrérie des trepassés.

article 12 La confrérie du Rosaire remonte
à 1430 à l'occasion d'une mission

article 13 Les verriers de l'église représentent la
sainte vierge adorant l'enfant Jésus à sa naissance
et le présentant au temple au dessus du maître
autel on voit la sainte vierge aux pieds de la
croix et son image est exposée sur une route
auprès d'une croix qui s'appelle la croix de
mission.



article 15 il y a une fontaine qu'on appelle
fontaine de saint yvi qui est fréquentée
de temps en temps par des étrangers. on
attribue à l'eau de cette fontaine la vertu
de fortifier les enfants malades. en effet on
plonge l'enfant dans la fontaine et en
hygiène on y lave sa chemise

agrees messeigneurs mes honnors respectueux

Languedoc Rteur de quengat

je profite de cette occasion pour vous
prier de privilégier le maître autel
de l'église de quengat en présence des
préposés.